

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNEL ÉBÉNISTE  
SESSION .....

**EP.3**

**Fabrication et installation d'un mobilier**  
**UP. 3 Coefficient 11 (dont 1 pour la PSE)**

**Épreuve professionnelle prenant en compte**  
**la formation en milieu professionnel**

Situation d'évaluation n°1 en centre de formation

Fabrication d'un mobilier /60 points

*La situation d'évaluation n°1 est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen, dans l'établissement public de formation continue et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.*

Situation d'évaluation n°2 en milieu professionnel

*La situation d'évaluation n°2 organisée au cours de la dernière année de la formation en milieu professionnel comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.*

Partie A : Évaluation des activités développées en entreprise /30 points

*Elle est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel, au sein de l'entreprise, en présence le cas échéant du candidat. La proposition de note est établie conjointement.*

Partie B : Évaluation d'un rapport d'activités /10 points

*Rapport d'activités rédigé par le candidat. En l'absence de rapport d'activités, l'interrogation ne peut avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note zéro est attribuée à cette partie d'épreuve. Si le dossier est incomplet, le candidat est interrogé et une note lui est attribuée.*

Les deux situations, en centre de formation et en entreprise, doivent permettre d'évaluer des techniques de fabrication et/ou de mise en œuvre complémentaires **sur des domaines d'intervention différents**. Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés.

Le candidat est informé du calendrier prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation en contrôle en cours de formation. La durée cumulée totale des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante, passée sous la forme ponctuelle. Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

**Situation d'évaluation n°1** - L'ouvrage support de l'épreuve devra comporter les caractéristiques décrites au chapitre "Les ouvrages réalisés - Définition de la notion d'un ouvrage simple réalisé par le titulaire du CAP ébéniste".

La fabrication d'un ouvrage simple mobilise des processus de fabrication courts, mettant en œuvre des assemblages et quincailleries simples nécessitant des gabarits élémentaires pour leur application.

La réalisation devra comporter outre le réglage individuel des outillages, le réglage méthodique d'une machine mono ou multi-opératrices conventionnelle ou à positionnement numérique.

Cette épreuve se déroule en atelier de production/fabrication.

Chaque candidat dispose :

- d'un espace individuel de travail pour la préparation et/ou les tracés,
- de l'ensemble des moyens de fabrication fixes ou portatifs, individuels ou collectifs, nécessaires à cette réalisation des produits et/ou ouvrages.

\* Le dossier "technique" du projet remis au candidat comprend :

- les plans d'exécution et de détail du produit et/ou de l'ouvrage à réaliser,
- la nomenclature des matériaux et des composants à utiliser,
- la liste des matériels, machines et outillages disponibles,
- le processus de réalisation à respecter,
- les consignes, les règles et les normes de fabrication et de mise en œuvre à appliquer.

Afin de valider l'ensemble des compétences ciblées dans cette épreuve, l'évaluation pourra se décomposer en deux parties complémentaires :

- une évaluation en cours d'épreuve visant à vérifier la maîtrise des procédés de fabrication et d'un réglage méthodique d'une machine par le candidat et son respect des règles de prévention et de sécurité.
- une évaluation en fin d'épreuve visant à vérifier la conformité du produit réalisé par le candidat.

**À l'issue de cette situation d'évaluation, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'évaluation ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation constituera, pour chaque candidat, un dossier comprenant :**

- l'ensemble des documents remis pour conduire le travail demandé pendant la situation d'évaluation,
- la description sommaire des moyens matériels mis à sa disposition,
- les documents écrits et graphiques produits par le candidat lors de l'évaluation,
- la fiche d'évaluation du travail réalisé conclue par la proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

La note définitive est délivrée par le jury.

Nom et prénom du candidat :	Centre de formation :
-----------------------------	-----------------------

## CAP ÉBÉNISTE – EP3 - Fabrication et installation d'un mobilier

Situation d'évaluation n°1 en centre de formation

Nous soussignés,

.....  
 .....

*(Noms, prénoms et disciplines enseignées)*

enseignant(s) dans l'établissement de formation mentionné ci-dessus,

et

.....

*(Nom et prénom)*

exerçant l'activité de.....

*(Activité exercée)*

dans l'entreprise .....

nous sommes rencontrés le ....., à .....

pour la situation d'évaluation en établissement de formation mentionnée ci-dessus :

COMPÉTENCES ÉVALUÉES		Contexte de l'évaluation
C3.1	Organiser et mettre en sécurité son poste de travail.	
C3.2	Exécuter les tracés et les épures d'un ouvrage.	
C3.3	Préparer les matériaux, les éléments d'ornementation, la quincaillerie.	
C3.4	Installer et régler les outillages.	
C3.5	Effectuer les opérations manuelles et d'usinage sur machines conventionnelles ou à positionnement numérique.	
C3.6	Réaliser les opérations de plaquage.	
C3.7	Conduire les opérations de montage et de finition.	

*(voir grille d'évaluation)*

Signature du professionnel

Signature du ou des professeur(s) ou formateur(s)

Ministère de l'éducation nationale  
C o n t r ô l e   e n   c o u r s   d e   f o r m a t i o n

Nom et prénom du candidat :	Centre de formation :
-----------------------------	-----------------------

<b>Situation d'évaluation n°1 en centre de formation</b>					
<b>EP.3 - Fabrication d'un mobilier</b>					
COMPÉTENCES	CRITÈRES D'ÉVALUATION - EXIGENCES	--	-	+	++
C3.1 - Organiser et mettre en sécurité son poste de travail.	Les risques sont identifiés de manière exhaustive. (Pièces en mouvement, outils tranchants, bruit, poussières...).				
	Les mesures de prévention sont adaptées aux risques identifiés.				
	Les outillages et accessoires préparés sont conformes aux données opératoires.				
	Le cheminement de la matière d'œuvre est optimisé.				
	Les règles d'ergonomie, de prévention et de sécurité sont respectées.				
La matière d'œuvre est préservée efficacement dans son acheminement et dans son stockage.					
C3.2 - Exécuter les tracés et les épures d'un ouvrage.	La méthode choisie est en adéquation avec le type de tracé à réaliser.				
	Les tracés d'atelier sont conformes aux données techniques et esthétiques.				
	Les tracés d'atelier permettent de préparer efficacement la réalisation.				
C3.3 - Préparer les matériaux, les éléments d'ornementation, la quincaillerie.	Le contrôle des produits est conforme aux documents de préparation (nombre, qualité...).				
	Les quantités dédiées à chaque poste sont exactes.				
	Tous les matériaux et les éléments constituant l'ouvrage sont disponibles.				
	Les matériaux et éléments constituant l'ouvrage sont ordonnés et identifiés selon la logique de réalisation.				
C3.4 - Installer et régler les outillages.	Les outils choisis permettent la réalisation de l'usinage défini (forme, qualité...).				
	L'identification des organes de réglage et de commande est correcte.				
	La mise en position et le maintien des montages d'usinage et/ou des appareillages tiennent compte des caractéristiques physiques et mécaniques des matériaux ainsi que des efforts de coupe.				
	Les méthodes d'installation et de réglage des outils sont correctes et prennent en compte les consignes de sécurité.				
	Le réglage respecte le contrat de fabrication (contrat de phase, dessin de fabrication, croquis...).				
	Le choix des données est adapté aux caractéristiques des outils et des matériaux, à la finition attendue et au nombre de pièces à produire.				
C3.5 - Effectuer les opérations manuelles et d'usinage sur machines conventionnelles ou à positionnement numérique.	Les éléments sont établis correctement.				
	Le traçage permet la réalisation des usinages et des façonnages manuels.				
	Les caractéristiques esthétiques et techniques des massifs sont prises en compte.				
	La procédure de mise en route est respectée.				
	La conduite de l'usinage est maîtrisée dans les règles de sécurité.				
	Les résultats sont conformes aux spécifications.				
	Les actions correctives apportées sont adaptées aux anomalies constatées.				
Le poste de travail est opérationnel.					

COMPÉTENCES	CRITÈRES D'ÉVALUATION - EXIGENCES	--	-	+	++
C3.6 - Réaliser les opérations de plaquage.	La surface à plaquer est apprêtée, en fonction de la technique et la colle choisies.				
	Le choix effectué permet d'obtenir l'aspect souhaité.				
	Les feuilles sont préparées et planes, ordonnées et repérées.				
	La découpe des éléments est rationnelle et se fait à l'aide de moyens adaptés (scie à plaquage manuelle ou mécanique).				
	La chronologie d'assemblage des éléments est respectueuse de la technique choisie (frisage).				
	Le jointage assure le bon maintien des éléments.				
	Les machines de mise sous plaque sont propres et réglées.				
	Tous les éléments nécessaires au plaquage sont prêts.				
	Les éléments sont correctement positionnés.				
	Le placage est stable.				
	La surface plaquée est dépourvue de colle, de papier.				
	Elle est prête à être poncée.				
- C3.7 - Conduire les opérations de montage et de finition.	Toutes les pièces nécessaires au montage sont sélectionnées et parmi elles, celles requérant une finition intermédiaire.				
	Les parties inaccessibles après montage sont préalablement finies.				
	L'ordre de montage est respecté. Les sous-ensembles et les ensembles correspondent aux plans de définition.				
	Les surfaces sont préparées selon le niveau de qualité exigée.				
	Les contrôles effectués permettent de valider les caractéristiques et le bon fonctionnement de l'ouvrage.				
	Le poste de travail est opérationnel.				
	Le stockage préserve l'ouvrage (lumière, humidité...).				

Total sur 60 points	
---------------------	--

Nom et prénom du candidat :	Centre de formation :
-----------------------------	-----------------------

## CAP ÉBÉNISTE – EP3 - Fabrication et installation d'un mobilier

Situation d'évaluation n°2 en milieu professionnel

A -Evaluation des activités en entreprise

**Remarque importante** : la situation d'évaluation porte sur l'ensemble des compétences définies ci-dessous mais les compétences C3.8, C4.1 et C5.1 sont à privilégier.

*Fiche à dupliquer autant de fois que nécessaire.*

Nous soussignés,

.....  
(Nom, prénom et discipline enseignée de l'enseignant)

enseignant dans l'établissement de formation mentionné ci-dessus,

et

.....  
(Nom et prénom du professionnel)

exerçant l'activité de.....  
(Activité exercée)

Dans l'entreprise.....

nous sommes rencontrés le ....., à .....

pour la situation d'évaluation en milieu professionnel mentionnée ci-dessus :

<b>Séquence d'évaluation</b>				
ACTIVITÉS	Cases à cocher	COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE	Cases à cocher	
Préparation du travail (débit, tracés professionnels, tracé des pièces...)	<input type="checkbox"/>	C3.1	Organiser et mettre en sécurité son poste de travail.	<input type="checkbox"/>
Usinage et le façonnage sur tous types de machines (installation, réglage, conduite...)	<input type="checkbox"/>	C3.2	Exécuter les tracés et les épures d'un ouvrage.	<input type="checkbox"/>
Assemblage et montage des ouvrages et/ou des produits (liaisons, mobilités...)	<input type="checkbox"/>	C3.3	Préparer les matériaux, les éléments d'ornementation, la quincaillerie.	<input type="checkbox"/>
Préparation et la réalisation des éléments plaqués	<input type="checkbox"/>	C3.4	Installer et régler les outillages.	<input type="checkbox"/>
Suivi de fabrication et le contrôle qualité (conformité des opérations, des produits...)	<input type="checkbox"/>	C3.5	Effectuer les opérations manuelles et d'usinage sur machines conventionnelles ou à positionnement numérique.	<input type="checkbox"/>
Finition et le traitement des ouvrages (ponçage...)	<input type="checkbox"/>	C3.6	Réaliser les opérations de plaquage.	<input type="checkbox"/>
Maintenance des matériels et des outillages.	<input type="checkbox"/>	C3.7	Conduire les opérations de montage et de finition.	<input type="checkbox"/>
Conditionnement et le stockage de l'ouvrage ou produit fini	<input type="checkbox"/>	<b>C3.8</b>	<b>Conditionner et installer des ouvrages.</b>	<input type="checkbox"/>
Installation de mobiliers	<input type="checkbox"/>	<b>C4.1</b>	<b>Effectuer des opérations d'entretien courant.</b>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<b>C5.1</b>	<b>Communiquer avec les différents partenaires</b>	<input type="checkbox"/>
<b>Contexte professionnel</b>				

Signature du professionnel

Signature du professeur ou formateur

Nom et prénom du candidat :	Centre de formation :
-----------------------------	-----------------------

Situation d'évaluation n°2 en milieu professionnel - EP.3A Activités développées en entreprise					
COMPÉTENCES	CRITÈRES D'ÉVALUATION - EXIGENCES	--	-	+	++
C3.1 - Organiser et mettre en sécurité son poste de travail.	Les risques sont identifiés de manière exhaustive. (Pièces en mouvement, outils tranchants, bruit, poussières...).				
	Les mesures de prévention sont adaptées aux risques identifiés.				
	Les outillages et accessoires préparés sont conformes aux données opératoires.				
	Le cheminement de la matière d'œuvre est optimisé.				
	Les règles d'ergonomie, de prévention et de sécurité sont respectées.				
C3.2 - Exécuter les tracés et les épures d'un ouvrage.	La méthode choisie est en adéquation avec le type de tracé à réaliser.				
	Les tracés d'atelier sont conformes aux données techniques et esthétiques.				
	Les tracés d'atelier permettent de préparer efficacement la réalisation.				
C3.3 - Préparer les matériaux, les éléments d'ornementation, la quincaillerie.	Le contrôle des produits est conforme aux documents de préparation (nombre, qualité...).				
	Les quantités dédiées à chaque poste sont exactes.				
	Tous les matériaux et les éléments constituant l'ouvrage sont disponibles.				
	Les matériaux et éléments constituant l'ouvrage sont ordonnés et identifiés selon la logique de réalisation.				
C3.4 - Installer et régler les outillages.	Les outils choisis permettent la réalisation de l'usinage défini (forme, qualité...).				
	L'identification des organes de réglage et de commande est correcte.				
	La mise en position et le maintien des montages d'usinage et/ou des appareillages tiennent compte des caractéristiques physiques et mécaniques des matériaux ainsi que des efforts de coupe.				
	Les méthodes d'installation et de réglage des outils sont correctes et prennent en compte les consignes de sécurité.				
	Le réglage respecte le contrat de fabrication (contrat de phase, dessin de fabrication, croquis...).				
C3.5 - Effectuer les opérations manuelles et d'usinage sur machines conventionnelles ou à positionnement numérique.	Le choix des données est adapté aux caractéristiques des outils et des matériaux, à la finition attendue et au nombre de pièces à produire.				
	Les éléments sont établis correctement.				
	Le traçage permet la réalisation des usinages et des façonnages manuels.				
	Les caractéristiques esthétiques et techniques des massifs sont prises en compte.				
	La procédure de mise en route est respectée.				
	La conduite de l'usinage est maîtrisée dans les règles de sécurité.				
	Les résultats sont conformes aux spécifications.				
Les actions correctives apportées sont adaptées aux anomalies constatées.					
C3.6 - Réaliser les opérations de plaquage.	Le poste de travail est opérationnel.				
	La surface à plaquer est apprêtée, en fonction de la technique et la colle choisies.				
	Le choix effectué permet d'obtenir l'aspect souhaité.				
	Les feuilles sont préparées et planes, ordonnées et repérées.				
	La découpe des éléments est rationnelle et se fait à l'aide de moyens adaptés (scie à plaquage manuelle ou mécanique).				
	La chronologie d'assemblage des éléments est respectueuse de la technique choisie (frisage).				
	Le jointage assure le bon maintien des éléments.				
	Les machines de mise sous plaque sont propres et réglées.				
	Tous les éléments nécessaires au plaquage sont prêts.				
	Les éléments sont correctement positionnés.				
	Le placage est stable.				
La surface plaquée est dépourvue de colle, de papier.					
Elle est prête à être poncée.					

Ministère de l'éducation nationale

COMPÉTENCES	CRITÈRES D'ÉVALUATION - EXIGENCES	--	-	+	++
C3.7 - Conduire les opérations de montage et de finition.	Toutes les pièces nécessaires au montage sont sélectionnées et parmi elles, celles requérant une finition intermédiaire.				
	Les parties inaccessibles après montage sont préalablement finies.				
	L'ordre de montage est respecté. Les sous-ensembles et les ensembles correspondent aux plans de définition.				
	Les surfaces sont préparées selon le niveau de qualité exigée.				
	Les contrôles effectués permettent de valider les caractéristiques et le bon fonctionnement de l'ouvrage.				
	Le poste de travail est opérationnel.				
	Le stockage préserve l'ouvrage (lumière, humidité...).				

<b>C3.8 - Conditionner et installer les ouvrages.*</b>	L'emballage assure la protection et l'identification du produit.				
	L'intervention sur site est préparée suivant les consignes et les documents de préparation.				
	L'ordre de montage est respecté.				
	Les sous-ensembles sont solidarités entre eux et correspondent aux plans.				
	Les mobiliers posés respectent les contraintes géométriques et mécaniques imposées.				
	Le bon fonctionnement de l'ouvrage est assuré.				
	Les opérations sont exécutées avec soin et minutie.				
<b>C4.1 - Effectuer des opérations d'entretien courant.*</b>	La zone de l'intervention est protégée et sécurisée (isolation de la machine, coupure des énergies...).				
	La vérification est méthodique.				
	L'état des équipements et des matériels est correctement évalué				
	Les outils garantissent une coupe parfaite de la matière.				
	Le stockage rend les outils accessibles et assure une longévité optimale.				
	La panne est localisée et l'information est transmise.				
	L'affûtage des outillages manuels permet une coupe parfaite de la matière.				
	Le remplacement et le réglage des outillages assurent une bonne utilisation des machines et des équipements.				
	L'opération de maintenance est validée par le supérieur hiérarchique.				
L'entretien est correctement assuré et rend les équipements opérationnels					
<b>C5.1 - Communiquer avec les différents partenaires.*</b>	Les modes et les moyens de communication sont adaptés au type d'information à transmettre et aux interlocuteurs.				
	La formulation et le vocabulaire sont adaptés à la personnalité du contact.				
	La chronologie des étapes est respectée.				
	Le document de suivi est convenablement renseigné.				
	Les contraintes et les résultats attendus sont correctement analysés et				
	La restitution de la situation est fiable et les sollicitations sont correctement reformulées.				
	La qualité des relations avec les partenaires est sans cesse recherchée.				

\*En gras les compétences à privilégier

Total sur 30 points					
---------------------	--	--	--	--	--



Nom et prénom du candidat :	Centre de formation :
-----------------------------	-----------------------

<b>CAP ÉBÉNISTE – EP3 - Fabrication et installation d'un mobilier</b>
Situation d'évaluation n°2 en milieu professionnel
B – Rapport d'activités

Rapport d'activités (contenu, structure et mise en forme)	Nb points	
<b>L'entreprise et son environnement.</b> 1 à 3 pages La description de l'entreprise et de son environnement permet d'en appréhender les spécificités et les caractéristiques (secteur d'activité, positionnement,...).		<b>1</b>
<b>Activités professionnelles en entreprise</b> 3 à 4 pages maximum. Le candidat décrit <b>les activités professionnelles exercées</b> pendant la période de formation en entreprise <b>les plus significatives</b> du point de vue : - des situations vécues (ouvrages fabriqués, situations d'installations de mobiliers, matériaux utilisés...), - des moyens techniques mis en œuvre (machines et matériels utilisés, dispositifs de sécurité...). Deux d'entre elles correspondent à des activités de conditionnement, d'entretien ou de communication,		<b>3</b>
Qualité de la présentation et de la mise en forme des documents (page de garde, sommaire, structuration du propos...)		<b>0.5</b>
Correction de l'expression écrite : structure, syntaxe et orthographe		<b>0.5</b>
<b>Sous-total (1)</b>		<b>5 pts</b>

Présentation orale du rapport d'activités					
Exposé : 5 min – Entretien : 10 min				Nb points	
Repère	Critères d'Évaluation	Évaluation de l'exposé (a)	Évaluation de l'interrogation (b)	Évaluation du candidat (a)	(b)
<b>A</b>	Qualité de l'expression orale (formulation et vocabulaire adaptés)	<b>0.5</b>	<b>0.5</b>		
<b>B</b>	Structure et clarté de l'exposé.	<b>1</b>			
<b>C</b>	Pertinence des réponses aux questions posées ( <i>connaissances technologiques et techniques, capacité d'analyse</i> )		<b>2.5</b>		
<b>D</b>	Adaptation des moyens de communication (maquette, échantillons, documents graphiques, vidéo projecteur...)	<b>0.5</b>			
		<b>2</b>	<b>3</b>		
<b>Sous-total (2)</b>		<b>5 pts</b>			

**IMPORTANT** : Noter ci-dessous les thèmes abordés et les principales questions posées au candidat.

**Thèmes :**

**Principales questions :**

## 2. Synthèse de l'évaluation du rapport d'activités

<b>Nom, prénom et signature des membres du jury :</b>		<b>Date :</b>
Professeur ou formateur d'enseignement professionnel	Professeur ou formateur d'arts appliqués	
<b>Appréciation générale :</b>		
<b>Évaluation du rapport écrit - Sous-total (1)</b>		<b>5 pts</b>
<b>Évaluation de l'exposé et de l'entretien - Sous-total (2)</b>		<b>5 pts</b>
<b>Note globale proposée au jury de l'examen (1 + 2)</b> (sur 10, en points entiers ou demi-points)		<b>_____/10</b>

**Nota** : Les documents d'évaluation et les comptes rendus des candidats seront tenus à la disposition du jury de délibération et de l'autorité rectorale pour la session considérée.

C o n t r ô l e e n c o u r s d e f o r m a t i o n  
**FICHE DE NOTATION**

Nom et prénom du candidat :	Centre de formation :
-----------------------------	-----------------------

<b>CAP ÉBÉNISTE – EP3 - Fabrication et installation d'un mobilier</b>
Synthèse des situations d'évaluation
<i>La synthèse de la proposition de note des deux situations d'évaluation est établie par l'équipe pédagogique du domaine professionnel. Un enseignant des arts appliqués peut être associé. La participation d'un professionnel est souhaitée. L'absence de ce dernier ne peut en aucun cas invalider le déroulement de l'épreuve.</i>

Nous soussignés,

.....  
 (Noms, prénoms et disciplines enseignées)

Enseignant(s) dans l'établissement de formation mentionné ci-dessus, et

.....  
 (Nom et prénom du professionnel)

exerçant l'activité de.....  
 (Activité exercée)

dans l'entreprise.....  
 nous sommes rencontrés le ..... à .....  
 pour proposer au jury, pour les trois situations de l'épreuve professionnelle EP.3 – Unité UP.3,  
 les notes suivantes :

-EP3-	Situation d'évaluation en centre de formation : fabrication d'un mobilier la note de : ...../60
-EP3 <sub>A</sub> -	Situation d'évaluation en entreprise : évaluation des activités développées en entreprise la note de : ...../30
-EP3 <sub>B</sub> -	Situation d'évaluation en entreprise : évaluation d'un rapport d'activités rédigé par le candidat la note de : ...../10

Nous proposons au jury, pour ces parties de l'épreuve professionnelle EP.3 – Unité UP.3, la  
 note suivante :

..... / 100

(..... sur cent points)

*(Seule la note globale de l'épreuve EP.3 avec ses trois parties sera proposée en demi ou points entiers)*

Le professionnel associé

Le(s) professeur(s) ou formateur(s) de l'établissement de  
 formation :